







Madame la Directrice Académique

Les organisations syndicales CGT Educ'Action, FSU, SNUDI-FO et SUD vous souhaitent la bienvenue dans le Finistère, département très sollicité par nos collègues qui, pour beaucoup, restent à la porte. Toutefois, nous nous étonnons que notre premier contact en tant que personnels de l'éducation se soit fait via la presse. Nombre de nos collègues, non lecteur-trices du Télégramme ne savent d'ailleurs même pas que nous avons changé de DASEN.

L'absence de documents préparatoires rend, une de fois de plus, difficile le travail des représentant·es du personnels. Nous sommes bien conscient.es que cette absence est liée aux nombreux problèmes informatiques qui ont d'une part compliqué la rentrée dans les écoles et d'autre part entraîné un surcroît de travail dans les services. Mais nous avons une pensée particulière pour les très jeunes collègues qui ont dû affronter des conditions de prise de fonction dantesques :

- nommées hors voeux
- sur des directions non-souhaitées
- loin de chez eux-elles
- avec des outils défaillants

C'est à se demander pourquoi 4000 directions restent vacantes à cette rentrée...

Dans le 1er degré, nous avons pu constater lors de cette rentrée les conséquences immédiates de la conjonction des dernières réformes : la disparitions des CAPD et le mouvement version Blanquer. Les instances réunissant les commissaires paritaires permettaient de relever les erreurs, d'anticiper les difficultés grâce à une bonne connaissance du terrain. Elles donnaient au collègues l'assurance d'un mouvement plus transparent et équitable. La dernière mouture du mouvement, elle, pénalise les victimes de carte scolaire et crée des conditions de travail qui sont aberrantes. Quelques exemples parmi d'autres :

 Collègues victimes de carte scolaire nommées hors vœu sur des directions à 1h de route de chez elles • Collègue Titulaire de Secteur, affectée sur des rompus de temps partiels hors de sa circonscription, sur un poste bilingue alors qu'elle ne parle pas breton, alors même qu'un mi-temps est disponible dans son école de rattachement.

Dans DRH, l'Education nationale a oublié le H.

Madame la Directrice, nos organisations syndicales s'opposent aux fermetures après la rentrée car elles engendrent une désorganisation des écoles.

Or les écoles et les collègues n'ont pas besoin de désorganisation supplémentaire : la COVID et ses protocoles de la veille pour le lendemain sont bien suffisants.

Par ailleurs, nos organisations syndicales restent très vigilantes sur la question de la sécurité sanitaire des personnels. Le CHSCT-A s'est réuni hier et le recteur a précisé quelques éléments. Nous avons accueilli favorablement l'annonce que les collègues en "suspicion" seraient placé sous le régime de l'ASA dans l'attente du résultat de leur test. En revanche, la liste très restreinte des pathologies ouvrant droit aux ASA nous semble loin d'assurer la sécurité sanitaire de nos collègues les plus fragiles. Nous vous demandons, en tant qu'employeur des personnels, de leur assurer des conditions de travail ne les mettant pas en danger.

Nous vous remercions pour votre écoute et nous vous assurons de notre volonté à travailler de concert avec vous pour garantir les meilleures conditions de travail pour les enseignant·es et d'étude pour les élèves.